



Madame la Rectrice, Monsieur le Vice-Président, mesdames et messieurs les élus, mesdames, messieurs les membres du CAEN,

La FCPE souhaite attirer votre attention sur quelques enjeux importants dans le contexte actuel :

Un enjeu de résilience face au COVID

L'épidémie Covid est encore présente. Le retour à la normale n'est toujours pas effectif.

Les élèves, les enseignants et les personnels sont encore en période de confinement ponctuellement. Pourtant, aucun moyen supplémentaire n'a été mis en place pour pallier aux remplacements nécessaires des enseignants en cas d'absence pour isolement. Aucune formation, pourtant essentielles, des équipes éducatives aux outils numériques n'ont été mises en place. Familles et professionnels se sont formés et se forment « sur le tas ». Ce qui provoque une grande disparité d'accès aux enseignements. Pas ou peu d'avancée sur l'enseignement en distanciel depuis le premier confinement. A ce jour, il n'y a pas eu d'amélioration de performance des plateformes publiques.

Des élèves sont restés sur le bord de la route. Les moyens annoncés ont-ils été mis en place pour rescolariser ces élèves et pour éviter le décrochage ?

La très grande majorité des établissements n'a toujours pas été équipée des matériels permettant de contrôler simplement l'épidémie telle que des capteurs de CO2, lavabo extérieurs supplémentaires...

Dans l'urgence, les données personnelles des élèves de plus de 12 ans sont parfois récoltées sans le souci de la chaîne de confidentialité.

Tous ces constats nous donnent l'impression que l'on a tiré aucun enseignement de cette crise ou pire que l'on continue comme si rien ne s'était passé ! Un état des lieux et une mobilisation de moyens sont urgents en associant toutes les parties prenantes pour renforcer cette résilience face aux défis sanitaires à venir.

Un enjeu de climat apaisé (dans les établissements et hors les murs de l'établissement)!

Sur les réseaux sociaux, mais aussi dans les cours de récréation, les enfants sont victimes d'insultes et de harcèlement ultraviolent sans que les équipes éducatives ne soient en mesure de détecter, anticiper ou réguler ce phénomène. La FCPE initie dans ce domaine des actions vers les parents (ex conférences, débats), mais il est important de renforcer les actions et les moyens pour la prévention.

Comment ne pas évoquer aussi, un an après l'assassinat de Samuel Paty, le besoin de renforcer encore la cohésion de la communauté éducative autour des valeurs de la République et de la laïcité. La FCPE au côté de l'Ecole, en collaboration avec d'autres acteurs, essaie sans cesse de faire vivre en acte les valeurs de la République, d'expliquer le principe de laïcité (livret laïcité à l'usage des parents d'élèves, exposition laïcité dans les établissements, action arbre de laïcité). Il est important de continuer collectivement cette mobilisation par des actions concrètes pour préserver cette cohésion.

Un enjeu d'une école encore plus inclusive !

La diminution des temps d'ateliers et l'augmentation des temps d'enseignement « théoriques » en SEGPA, entraîne le risque d'accentuer les décrochages scolaires pour des élèves dont on sait l'importance des temps de formation « concrète » qui les stimulent et leur donne confiance.

Le manque de place en dispositif ULIS est criant et leurs effectifs pléthoriques. La prise en compte de leur effectif dans le fonctionnement général de l'établissement n'est toujours pas appliquée et ce, malgré la demande unanime de la communauté éducative. Ainsi on rencontre des situations de classes de 31 élèves plus les accompagnateurs, les

établissements poussent les murs pour faire classe ! Cette « non prise en compte » est une non prise en considération de ces élèves. C'est inadmissible.

Par ailleurs, trop d'enfants ont vécu leur rentrée sans l'AESH à laquelle ils ont droit. Trop d'enfants ne peuvent suivre leur scolarité dans de bonnes conditions, trop sont déscolarisés faute d'accompagnant. Rentrée après rentrée, le constat est le même : ce sont des centaines d'AESH qui manquent, malgré les notifications qui sont attribuées aux familles par la MDPH. Le non-respect de leurs droits aboutit à des situations frôlant la maltraitance. De plus en plus de familles se voient contraintes de faire des actions en justice. La situation est telle, et ce, pas seulement en Aquitaine, que la FCPE nationale a mis en place une plateforme pour recenser le nombre d'AESH manquant comme, elle le fait déjà via « ouyapacourt ». La colère gronde, et les actions en justices se multiplient.

Face à cette dégradation, la seule réponse pour beaucoup de famille est la voie d'un enseignement alternatif qui va encore favoriser les inégalités (enseignement privé, à la maison...)

Beaucoup de parents s'interrogent sur le devenir de l'école publique et ne se sentent pas écoutés. Ce n'est pas sans effet sur la mobilisation des parents concernant les sujets de l'enseignement, mobilisation que nous constatons en baisse d'année en en année. Cette situation doit alerter tous les acteurs. Il est important de réagir

Quels sont donc les moyens, pédagogiques et financiers, que l'École Publique ne met pas en œuvre, et qui attireraient et ravissaient tant de familles à l'enseignement public dont nous étions si fiers ?

Pour la sauvegarde de notre école publique tellement chérie et tant bafouée nous demandons :

- 1- Des embauches massives de personnels (enseignants, inspecteurs, ATSEM, CPE, AED, AESH, sociaux, médecins, psy...) pour mieux encadrer nos enfants.
- 2- Des formations des personnels, adaptés aux besoins actuels, tels que le numérique, le harcèlement, les enfants à besoins spécifiques (handicap, HP...)
- 3- Des campagnes de dépistage systématisées, massives et gratuites dans les classes concernées par les fermetures, pour permettre aux élèves non malades de se rendre à l'école.
- 4- Un accompagnement rapide et financier de l'État et des collectivités pour la mise en place d'équipements sanitaires :
 - capteurs CO2 dans toutes les classes, pour analyser l'air dans les classes et permettre leur aération dès que nécessaire.
 - lave-mains mobiles pour que les élèves puissent utiliser du savon quand ils en ont besoin plutôt que du gel hydro alcoolique.
- 5- Des classes à petits effectifs ou dégroupées. Au-delà d'être bénéfiques d'un point de vue pédagogique, elles sont indispensables pour répondre à un objectif de santé publique.
- 6- Que chaque filière puisse bénéficier de moyens humains à la hauteur de ses besoins réels.
- 7- Une révision du budget éducation par temps de Covid par l'Etat

Les besoins sont nombreux et il est urgent d'y répondre. Les inégalités scolaires augmentent.

Nous, parents d'élèves FCPE, tenons à rappeler que l'École Publique doit permettre l'accès à un enseignement de qualité, bienveillant et structurant à tous les jeunes.

Attachés à la réussite de tous les jeunes, nous exigeons des moyens à la hauteur des besoins, qui permettent aux établissements scolaires de jouer pleinement leur rôle.

Nous vous remercions pour votre attention.